

Le 13 janvier 2015, en coordination avec la DGA, la frégate de défense aérienne *Chevalier Paul* a effectué un tir de missile surface-air Aster 30.

Alors que le groupe aéronaval (GAN) constitué autour du *Charles de Gaulle* s'apprête à rejoindre l'océan Indien pour assurer une mission de présence opérationnelle et de pré-positionnement dans cette zone stratégique pour la France, l'ensemble de l'équipage du *Chevalier Paul* a orienté tous ses efforts en vue de la réalisation de ce tir Aster.

Le scénario consistait à explorer les limites du domaine de discrimination du système d'armes de la FDA afin d'identifier, entre deux pistes très proches, un aéronef ami et un ennemi, puis d'engager ce-dernier. Ce tir a permis de confirmer les qualités exceptionnelles du système de défense aérienne de zone des FDA. Ceci permettant aux frégates de défense aériennes *Forbin* et *Chevalier Paul*, de conforter leur place parmi les meilleurs bâtiments anti-aériens.

Fort de cette réussite, le *Chevalier Paul* et son hélicoptère embarqué *Caiman Marine*, sont parés à assurer l'escorte du GAN dans le cadre de la mission *Arromanches*.

Frégate de défense aérienne, le *Chevalier Paul* est un condensé de technologies et de capacités militaires de pointe. Escorte préférentielle des porte-avions, que ce soit le *Charles de Gaulle* ou, très régulièrement, les porte-avions américains, le *Chevalier Paul* assume toutes les missions de protection, de l'escorte rapprochée à la maîtrise élargie de l'espace aéromaritime.

Crédit : COLS BLEUS